

# ENTREPRISES ET TRANSITION

Enjeux et perspectives face à l'urgence climatique

*Aurore ROBINET*

*Sous la direction de  
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | JUIL 15  
**Développement durable**



COMPRENDRE POUR AGIR

ENTREPRISES ET TRANSITION  
Enjeux et perspectives face à l'urgence climatique

*Aurore ROBINET*

*Sous la direction de Denis STOKKINK*

# SOMMAIRE

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>I. POURQUOI LES ENTREPRISES DOIVENT-ELLES S'ADAPTER AUX CONTRAINTES LIÉES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?</b>	<b>5</b>
1. Les enjeux généraux de la transition	5
2. Les impacts spécifiques des changements climatiques par secteur d'activité	6
<b>II. COMMENT LES ENTREPRISES PEUVENT-ELLES RÉPONDRE AUX ENJEUX DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?</b>	<b>9</b>
1. Des bénéfices potentiels multiples pour les entreprises	9
2. Les recommandations sectorielles pour assurer la transition	10
<b>CONCLUSION</b>	<b>13</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>14</b>



# AVANT-PROPOS

En prévision de la COP 21 qui aura lieu à Paris en décembre 2015, POUR LA SOLIDARITÉ – PLS s'est intéressé au rôle de l'Union européenne dans la lutte contre les changements climatiques à travers trois récentes publications<sup>1</sup>. Depuis plusieurs mois, le rôle des pouvoirs publics et de la société civile organisée a fait l'objet d'une attention toute particulière. Mais qu'en est-il des entreprises ?

Si la question du financement d'une partie de la COP 21 par de grands groupes tels qu'EDF, ENGIE ou Air France a fait couler beaucoup d'encre, la place des entreprises et du monde économique dans l'adaptation aux changements climatiques est souvent peu traitée. Elle est pourtant primordiale ! Business and Climate Summit, Climate Finance Day,... les événements dédiés aux entreprises se sont multipliés sans toutefois donner lieu à des engagements concrets pour réformer en profondeur l'ensemble des secteurs économiques.

Pourtant, l'implication des entreprises est indispensable pour répondre aux défis des changements climatiques. Ces dernières ont d'autant plus intérêt à agir que les enjeux climatiques impactent leurs stratégies à long terme. Engager une réflexion globale permettrait de mieux appréhender les conséquences micro et macroéconomiques de ce phénomène planétaire. L'économiste de renom Joseph Stiglitz en montre d'ailleurs tous les bienfaits : « *Si nous saisissons l'opportunité de réaménager l'économie mondiale pour faire face au défi climatique, cela pourrait stimuler l'économie, augmenter la croissance, créer de l'emploi et ainsi diminuer les inégalités, l'autre défi majeur de notre temps.* »<sup>2</sup>

Dans cette nouvelle note d'analyse, PLS a souhaité introduire les enjeux de l'adaptation des entreprises aux changements climatiques. Au-delà des engagements volontaires pris par certaines (taxe carbone interne, promesse de désinvestissement dans les activités polluantes...), une réflexion structurelle sur la place des entreprises doit être menée. Pour cela, seules des analyses sectorielles étayées permettront d'identifier les défis et opportunités qui émergent en situation d'incertitude économique et écologique !

Solidairement vôtre,

Denis Stokkink, Président POUR LA SOLIDARITÉ

<sup>1</sup> POUR LA SOLIDARITÉ a publié trois notes d'analyse sur le thème « Europe et climat » à consulter aux liens suivants : « [Sept questions clés sur la COP 21](#) », « [Commission Juncker : quelle politique pour l'environnement ?](#) », « [L'UE au sein de la gouvernance climatique internationale : un sursaut à la COP 21 de Paris ?](#) ».

<sup>2</sup> Stéphane FOUCART, « Le défi climatique peut renforcer l'économie », *Le Monde*, juillet 2015, <http://www.lemonde.fr/> : <http://bit.ly/1TBUM8x>

# INTRODUCTION

Fin décembre 2015 aura lieu, à Paris, la 21<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP 21) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Les participants auront pour objectif de remplacer le Protocole de Kyoto et de renouveler leurs engagements pour la période de 2020 à 2050. Des engagements forts devront être pris pour pouvoir respecter les objectifs de limitation de l'augmentation de la température globale en dessous de 2° C fixés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et aujourd'hui reconnus par les entreprises et les gouvernements.

Pour ne pas compromettre ces objectifs, des mesures concrètes devront être mises en œuvre afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le type de mesure à prendre est sujet à controverse entre les défenseurs d'une taxe environnementale ou d'un marché des quotas d'émissions carbone par exemple.

Face à ces défis, une diversité d'acteurs se mobilisent autour de la nature des engagements à prendre et des moyens d'y parvenir. Aux côtés des décideurs publics et de la société civile organisée, les entreprises ont un rôle spécifique à jouer dans la lutte contre les changements climatiques.

Les entreprises doivent participer aux efforts à fournir. Par leur contribution aux dégradations environnementales et les émissions de gaz à effet de serre qu'elles rejettent, elles exercent des pressions toujours plus importantes sur les ressources naturelles. Par ailleurs, elles sont également directement affectées par les risques engendrés par les changements climatiques notamment en termes de coûts économiques. Elles ont, enfin, une légitimité à s'investir dans ce défi dans la mesure où elles sont des acteurs clés pour financer la transition<sup>3</sup> et développer des solutions pour lutter contre les changements climatiques. Un certain nombre d'entre elles s'engagent déjà dans des initiatives innovantes.

Néanmoins, les entreprises ont une double position dans la lutte contre les changements climatiques. Elles souhaitent mettre en avant leur volontarisme, notamment à travers l'évaluation de leur impact écologique et en intégrant l'environnement dans leurs décisions. Le programme international « Caring for Climate »<sup>4</sup> par exemple a pour ambition de favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les entreprises en matière de lutte contre les changements climatiques. Cependant, ce volontarisme s'accompagne d'une nécessité pour les entreprises de préserver leurs intérêts et leur compétitivité en maîtrisant le coût des matières premières.

Dans cette note d'analyse, il sera question d'identifier le rôle que peuvent jouer les entreprises dans la lutte contre les changements climatiques. Les risques et les bénéfices résultant de la situation de crise écologique, économique et sociale seront mis en évidence, en identifiant tout d'abord les enjeux généraux liés aux changements climatiques qui concernent l'ensemble des entreprises. Une analyse sectorielle complétera notre réflexion et proposera des recommandations pour six secteurs d'activité que sont la finance, l'assurance, l'agriculture, la construction, l'eau et le secteur des transports.

<sup>3</sup> Le financement de la lutte face aux changements climatiques est une question centrale des négociations climatiques. Des fonds importants devront être mobilisés pour financer l'adaptation des pays en développement. Les pays industrialisés se sont déjà engagés à créer un Fonds Vert dans le cadre de la responsabilité historique qu'ils détiennent dans la production des émissions de GES. Pour y parvenir, acteurs institutionnels et privés seront mis à contribution. Parmi les mesures qui permettraient de mobiliser des fonds supplémentaires, un nouveau rapport remis à François Hollande en 2015 préconise la mise en place d'une taxe sur les transactions financières européenne (TTF), actuellement en discussion entre 11 États membres de l'UE. Pour plus d'information sur la TTF, lire Cécile BARBIÈRE, « Un rapport table sur la TTF européenne pour financer le climat », *Euractiv.fr*, juin 2015, <http://www.euractiv.fr> : <http://bit.ly/1eLRq3Y>

<sup>4</sup> Lila KARBASSI, « ONU : les entreprises doivent prendre leur part dans la lutte contre le dérèglement climatique », *HuffingtonPost.fr*, mai 2015, <http://www.huffingtonpost.fr> : <http://huff.to/1EAY16U>

## LE PROGRAMME « CARING FOR CLIMATE », UN PREMIER PAS DES ENTREPRISES VERS LA TRANSITION

« Caring for Climate » est un exemple d'implication des entreprises dans la lutte contre les changements climatiques. Lancé en 2007 par Ban Ki-Moon, le Secrétaire général des Nations unies, le programme a pour objectif de rassembler des entreprises afin d'échanger et de partager des bonnes pratiques autour de la prise en compte des changements climatiques.

Les entreprises signataires peuvent alors volontairement s'engager à fixer un prix interne du carbone<sup>5</sup>, promouvoir la tarification carbone au niveau mondial, suivre une démarche d'évaluation de leur empreinte carbone, ou encore se fournir en énergies renouvelables. Par exemple, en 2015, un groupe d'investisseurs participants au programme devrait rendre publique son empreinte carbone sur 500 milliards de dollars d'investissements et réduire l'intensité carbone de ses investissements sur l'équivalent de 100 milliards de dollars d'investissements d'ici fin 2015<sup>6</sup>.

Aujourd'hui, 400 entreprises sont signataires de l'initiative et s'engagent à suivre ce guide.

<sup>5</sup> Il est possible de mettre en place une tarification du carbone à travers différents instruments : les taxes sur le carbone, les normes d'émissions (l'entreprise, ou le législateur si la mesure dépasse l'échelle de l'entreprise, détermine une quantité d'émissions à respecter pour la production d'un bien) ou un système d'échanges de quotas d'émissions de GES qui plafonne ces dernières. Les entreprises privées peuvent elles-mêmes s'imposer une norme d'émissions ou une taxe carbone avec le prix qu'elles souhaitent (elles ne révèlent cependant pas souvent la méthode utilisée pour l'obtenir). Pour plus d'informations concernant les méthodes de tarification du carbone, lire CDC CLIMAT RECHERCHE, *ClimasCO2e, comprendre les enjeux de Paris Climat 2015*, avril 2015 <http://www.cdclimat.com> : <http://bit.ly/1GMX0fo>

<sup>6</sup> Lila KARBASSI, op. cit.

# I. POURQUOI LES ENTREPRISES DOIVENT-ELLES S'ADAPTER AUX CONTRAINTES LIÉES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?

## 1. LES ENJEUX GÉNÉRAUX DE LA TRANSITION

---

Les changements climatiques représentent un coût pour les entreprises. Elles sont régulièrement les cibles de mesures et de réglementations, nationales ou internationales, en matière de lutte contre les changements climatiques et les dégradations environnementales.

Au premier rang de ces mesures prises au niveau international, les mécanismes de « flexibilité », adoptés lors du Protocole de Kyoto pour mettre en œuvre les obligations de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ont impacté le fonctionnement des entreprises<sup>7</sup>. Ces mécanismes regroupent trois axes d'action : les échanges d'émissions, la mise en œuvre conjointe et les mécanismes de développement propre. Le système d'échange oblige les entreprises à acheter des obligations attribuées aux pays de l'Annexe 1 leur permettant de polluer et leur donne la possibilité de revendre leurs surplus à d'autres entreprises, des structures institutionnelles ou des associations. La mise en œuvre conjointe permet à un pays industrialisé d'obtenir des crédits d'émissions supplémentaires en échange d'investissements destinés à réduire les émissions de GES dans un autre pays industrialisé. Les mécanismes de développement propre permettent quant à eux d'obtenir des crédits en échange d'investissements dans les pays en développement. Ces mesures n'ont pas porté les fruits escomptés vis-à-vis des entreprises notamment à cause du prix peu élevé du carbone<sup>8</sup>.

Actuellement, les mesures législatives en discussion portent principalement sur la mise en place d'une taxe environnementale pour réduire la pollution<sup>9</sup>. Les autorités publiques envisagent le remplacement des taxes traditionnelles sur le travail par des taxes sur les matières premières et les ressources énergétiques polluantes, à l'image par exemple de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) en France. En Suède, des taxes environnementales ont été appliquées dans de nombreux services (énergie, télévision, chauffage, etc.), ce qui représente 10% des prélèvements fiscaux, soit 10 milliards d'euros<sup>10</sup>. Il est donc dans l'intérêt des entreprises d'opérer une transition vers une diminution de leur dépendance et de leurs investissements dans les activités basées sur l'exploitation de ressources polluantes comme le charbon.

De plus, la suppression des aides d'État ou de programmes internationaux vis-à-vis d'entreprises ayant des activités polluantes représente une perte à anticiper pour les entreprises. Des mesures existent déjà pour pénaliser les activités polluantes, productrices de déchets et utilisatrices de ressources naturelles. Néanmoins, de nombreuses aides indirectes subsistent et entravent la transition des entreprises : les aides fiscales dans le domaine de l'énergie, des transports ou de l'agriculture par exemple (exemptions de taxes, exonérations d'impôts, allègements de TVA, etc.). Le Fonds monétaire international (FMI)

---

<sup>7</sup> Laura BUFFET, Céline BRANDELEER, Tiphaine DELHOMMEAU, Camille KELBEL, *Copenhague, avant et après, enjeux et perspectives pour les entreprises*, Études & Dossiers POUR LA SOLIDARITÉ, novembre 2009, pp. 45-46.

<sup>8</sup> *Ibid.*, pp. 48-49.

<sup>9</sup> *Ibid.*, pp. 35-39.

<sup>10</sup> Sophie FABRÉLAT, « Fiscalité environnementale en Suède : un exemple pour la France ? », *Actu environnement*, mars 2012, <http://www.actu-environnement.com> : <http://bit.ly/1GZ57FZ>



estime notamment que les entreprises d'extraction d'énergies fossiles bénéficient de subventions (aides directes et indirectes) à hauteur de 4,7 mille milliards d'euros par an<sup>11</sup>.

Des coûts économiques sont aussi à anticiper du fait des changements climatiques eux-mêmes. La multiplication des catastrophes climatiques engendre des destructions notamment en termes d'infrastructures. La pression croissante sur les ressources naturelles risque de renforcer les difficultés d'approvisionnement des entreprises comme c'est le cas pour la question de l'accès à l'eau qui menace les activités agricoles situées par exemple dans la zone méditerranéenne (Maroc, sud de la France, etc.).

## 2. LES IMPACTS SPÉCIFIQUES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

---

Différents impacts négatifs peuvent être identifiés selon le secteur d'activité considéré.

- La finance

Les stratégies de placement des investissements sont progressivement remises en cause, en particulier par la société civile qui réclame plus de transparence dans les investissements, étant donné l'urgence climatique<sup>12</sup>. Les fonds d'investissement détenus par des universités anglo-saxonnes, à l'instar de l'Université de Stanford, ont ainsi amorcé un mouvement de désinvestissement sous la pression de leur administration et des étudiants<sup>13</sup>.

Deux risques principaux menacent le secteur de la finance : le « risque carbone » et le « risque climat »<sup>14</sup>. Le premier correspond au fait que les entreprises très polluantes vont perdre de leur valeur dans le contexte de l'augmentation des réglementations et la multiplication des incitations à moins utiliser les ressources polluantes. Le « risque climat » souligne la mise en difficulté des entreprises non-résilientes et dépendantes de ressources naturelles plus limitées.

- L'assurance

Les changements climatiques posent un véritable problème de viabilité pour les assureurs. La multiplication des catastrophes naturelles remet en cause la capacité des assurances à pouvoir couvrir les risques qu'elles assurent. Ces dernières doivent pouvoir avoir accès à des liquidités suffisantes pour assurer les dédommagements en cas de catastrophes météorologiques ou d'événements extrêmes (sécheresse, inondation, gel, formation de cyclones, etc.). Prévoir et évaluer sont les défis majeurs des assureurs en situation d'incertitude sur les conséquences des changements climatiques<sup>15</sup>.

La fréquence et la force de ces phénomènes augmentent les risques d'endommagement et la vulnérabilité des biens (infrastructures, exploitations agricoles, etc.). Chaque année, les dommages

---

<sup>11</sup> Manon FLAUSCH, « Les énergies fossiles reçoivent 10 millions d'euro de subvention par minute », *Euractiv.fr*, mai 2015, <http://www.euractiv.fr> : <http://bit.ly/1SjpR0S>

<sup>12</sup> Anne-Catherine HUSSON-TRAORE, « Lutte contre le changement climatique : les acteurs financiers français s'engagent prudemment », *Novethic.fr*, mai 2015 <http://www.novethic.fr> : <http://bit.ly/1c8Jese>

<sup>13</sup> Thibault LACONDE, « Et si, finalement la finance sauvait le climat », juin 2015 <http://energie-developpement.blogspot.be> : <http://bit.ly/1TQYQTr>

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> Thomas BOUVIER, Charlotte CREISER, Fondation MAIF, *Europe et risques climatiques*, Cahiers PLS, n°18 POUR LA SOLIDARITÉ, septembre 2009, pp. 70-71.

économiques se comptent en milliards de dollars : en 2013, les changements climatiques représentaient une perte de 3,2 milliards de dollars pour les assurances dans le monde<sup>16</sup>. L'assurance vie et l'assurance maladie sont également touchées à travers les effets indirects du réchauffement climatique sur la santé. Les canicules de ces dernières années en Europe ont affecté la santé des personnes fragiles et entraîné de nombreux décès.

- L'agriculture

Le modèle de l'agriculture industrielle et exportatrice est, lui aussi, mis en difficulté<sup>17</sup>. L'agriculture serait responsable de 22 à 27% des émissions de GES<sup>18</sup> dans le monde (méthane et protoxyde d'azote) par le biais de la déforestation pour agrandir les terres cultivables, de la production et du transport des produits agricoles. Aujourd'hui, le secteur est soumis aux effets négatifs d'un phénomène qu'il a contribué à créer : la transformation des écosystèmes et la multiplication des événements extrêmes (désertification, manque d'eau, etc.) menacent les exploitations agricoles.

Par ailleurs, la dépendance aux importations de produits alimentaires est de plus en plus perçue comme un facteur de risques dans le contexte des changements climatiques, puisqu'une catastrophe naturelle peut mettre en péril l'approvisionnement d'une autre région du monde.

- La construction

Le secteur du bâtiment est directement concerné par les changements climatiques dans la mesure où il représente une part importante des pertes d'efficacité énergétique. Pour cette raison, les contraintes réglementaires qui pèsent sur ce secteur vont augmenter, dans le sillage du label BBC (bâtiment basse consommation) devenu obligatoire en France depuis 2013 pour les nouvelles constructions. Des labels similaires existent dans ce domaine : PASSVIHAUS en Allemagne ou MINERGIE en Suisse<sup>19</sup>.

Les changements climatiques impactent les pratiques de la construction et les attentes en termes d'habitat. La conception, la construction (le choix des matériaux), l'utilisation des bâtiments, les équipements, doivent être repensés au regard des nouvelles contraintes environnementales (les orages violents, les risques d'inondation et de crues urbaines, etc.). La modification des sols a aussi des implications sur l'aménagement des fondations d'un bâtiment et donc sur la pérennité et la sécurité des infrastructures<sup>20</sup>.

- L'eau

Les changements climatiques ont de lourdes conséquences pour ce secteur : moins de précipitations dans certaines zones du globe, augmentation des sécheresses, etc. Ces phénomènes météorologiques entraînent une baisse de la quantité d'eau dans les nappes phréatiques et les eaux de surface (étangs, lacs, cours d'eau).

Par ailleurs, la pression sur les ressources hydriques s'intensifie en raison d'une demande plus forte des populations, des industries et de l'agriculture pour les modèles basés sur l'irrigation intensive. La

---

<sup>16</sup> Alain THÉRIAULT, « Le risque devra être mieux partagé entre assureurs, assurés et municipalités », *Le Journal de l'assurance*, avril 2014 <http://journal-assurance.ca> : <http://bit.ly/1eLdiwP>

<sup>17</sup> Thierry BRÉSILLON, « La pression de l'agrobusiness sur les négociations climatiques », *CCFD-Terre solidaire*, avril 2015 <http://ccfd-teresolidaire.org> : <http://bit.ly/1O8O2fy>

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> Michèle FOURRET, « Bâtiments basse consommation : peut-on vraiment comparer les labels européens ? », *Vecteur gaz*, n°82, avril 2009, <http://bit.ly/1LUGVWj>

<sup>20</sup> MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE, *Plan national d'adaptation de la France aux effets du changement climatique 2011-2015*, juillet 2011.

dégradation de la qualité de l'eau affecte aussi la diversité marine puisque la diminution des nutriments présents dans les cours d'eau a des conséquences sur la composition de l'écosystème marin.

La question de l'eau est un enjeu qui touche une diversité d'activités humaines (l'agriculture, le tourisme, les industries, l'énergie, etc.) et la survie de l'humanité à travers l'accès à l'eau potable. Les entreprises de gestion de l'eau vont devoir s'adapter pour répondre aux problèmes d'approvisionnement et pour supporter les coûts économiques liés à l'entretien et la rénovation des réseaux de distribution d'eau.

- Les transports

Les transports participent au réchauffement climatique à travers l'émission de GES. Cela concerne le transport aérien, fluvial, et ferroviaire, mais le transport routier est particulièrement ciblé par les autorités. Et pour cause, en 2011, le transport routier représentait 88,3% du trafic terrestre de marchandises en France<sup>21</sup>.

Ce secteur doit dès à présent faire face à des contraintes supplémentaires, par exemple à travers l'augmentation des prix des matières premières (par exemple, le pétrole). Les taxes sur les ressources polluantes ainsi que les pressions des autorités publiques, à l'image du programme « FRET 21 – Les chargeurs s'engagent »<sup>22</sup> lancé en France en prévision de la COP 21, imposent un renouvellement du secteur des transports.

#### **LE PROGRAMME « FRET 21 – LES CHARGEURS S'ENGAGENT »**

Cette mesure lancée le 20 mai 2015 par Ségolène Royal, la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie vise à réduire l'impact du transport de marchandises sur les changements climatiques en diminuant les émissions de GES produites par ce secteur.

Les entreprises qui font appel à des services de transport devront, dans la mesure où elles s'engagent à suivre volontairement ce programme, adapter leur fonctionnement pour réduire leur empreinte carbone relative au transport. Pour cela, elles peuvent favoriser d'autres modes de transports (combiner transport routier et ferroviaire) ou encore choisir des transporteurs développant des bonnes pratiques (optimisation du chargement, formation à l'éco-conduite, mise en place de véhicules moins énergivores, etc.). Ce programme complétera le précédent, « Objectif CO2 – Les transporteurs s'engagent », mis en place en 2008.

Les entreprises engagées choisissent individuellement les moyens de parvenir à leur objectif, que ce soit en assurant une meilleure localisation de leurs sites de production, ou encore en favorisant le critère de la performance énergétique dans le choix du transporteur. Cette démarche permet aux entreprises de renforcer leur efficacité énergétique tout en améliorant leur réputation et leur crédibilité face aux attentes environnementales des citoyens.

<sup>21</sup> ADEME, MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE, *Guide général de la démarche Objectif CO2*, décembre 2012, p.3, <http://www.objectifco2.fr> : <http://bit.ly/1RBVnnJ>

<sup>22</sup> MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE, *FRET 21, les chargeurs s'engagent en faveur du climat*, mai 2015.

## II. COMMENT LES ENTREPRISES PEUVENT-ELLES RÉPONDRE AUX ENJEUX DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?

### 1. DES BÉNÉFICES POTENTIELS MULTIPLES POUR LES ENTREPRISES

---

La lutte contre les changements climatiques représente des perspectives de développement pour les entreprises.

Les bénéfices économiques en termes de création d'emplois plus « durables »<sup>23</sup> sont nombreux, grâce aux besoins de rénovations et d'adaptation des infrastructures par exemple. Les changements climatiques imposent un retour à un certain nombre d'activités locales pour faire face à la fois aux attentes des consommateurs (dans le secteur de l'agriculture par exemple, un nouveau marché se développe autour d'une démarche qualitative basée sur une production agricole locale et biologique respectueuse de l'environnement) et à l'augmentation du coût des énergies fossiles<sup>24</sup>. Parmi ces activités, les entreprises sociales représentent une nouvelle forme innovante d'entrepreneuriat. Ce sont des entreprises de production de biens ou services dont le principal objectif est d'avoir une finalité sociale forte plutôt que de générer du profit pour ses propriétaires. Elles reposent sur une gouvernance démocratique. Différents modèles d'entreprises sociales existent autour de critères non exhaustifs : la transparence, la participation des personnes concernées par l'activité (salariés, usagers, etc.) au processus de décision, l'ambition de fournir un service à la communauté, ou encore la valorisation de l'initiative citoyenne dans l'activité<sup>25</sup>.

Les changements climatiques font apparaître de nouveaux marchés porteurs. Ils renforcent le développement d'innovations technologiques plus « propres », la production de biens et de services faibles en carbone (équipements photovoltaïques, véhicules électriques, etc.).

Les bénéfices sont également internes aux entreprises. Ces dernières sont forcées de repenser leur fonctionnement pour réduire leur empreinte carbone. Elles renforcent ainsi leur efficacité énergétique et leur résilience via le développement de nouveaux modèles économiques adaptés aux changements climatiques. L'économie circulaire répond à ces exigences en développant un modèle économique plus respectueux de l'environnement tout au long du cycle de vie des produits. Sept axes composent ce modèle : l'écoconception, la mutualisation (inclus dans le concept d'écologie industrielle), l'usage, le réemploi, la réparation, la réutilisation et le recyclage<sup>26</sup>. Elle permet de transformer le statut des déchets en de nouvelles ressources.

---

<sup>23</sup> Pour plus d'informations sur les emplois verts et leurs opportunités, lire Lisa BARUTEL, Céline BRANDELEER, Marie BRANDELEER, Pierre FOUREL, Antoine FREYBURGER, Audrey HOUSIERE, *Les Emplois verts : une nouvelle opportunité d'inclusion sociale en Europe*, Cahiers PLS, n°28, POUR LA SOLIDARITÉ, mai 2012.

<sup>24</sup> Laura BUFFET, Céline BRANDELEER, Tiphaine DELHOMMEAU, Camille KELBEL, op. cit. p. 24-27

<sup>25</sup> Jacques DEFOURNY, « Entreprises sociales », *Alternatives économiques*, janvier 2006, <http://www.alternatives-economiques.fr> : <http://bit.ly/1JnhcrZ>

<sup>26</sup> Pour plus d'informations sur l'économie circulaire en Europe, lire Stefano MESSINA, « L'économie circulaire en Europe : un pas en avant, deux pas en arrière ? », Note d'Analyse POUR LA SOLIDARITÉ, avril 2015.

Par ailleurs, les entreprises développent des pratiques exemplaires pour intégrer les changements climatiques dans leur stratégie, afin d'obtenir des gains en termes de réputation et d'image. Leur implication est aussi motivée par le besoin de se distinguer sur un marché économique très concurrentiel pour attirer de nouveaux clients. Les entreprises ont actuellement la possibilité de s'affirmer en tant que leader dans les emplois « verts ». De nombreuses entreprises vont participer à la COP 21 afin de profiter de la visibilité internationale qu'offre cet événement et de ses retombées économiques (investissements dans les innovations technologiques). Néanmoins, la lutte face aux changements climatiques peut devenir un prétexte pour acquérir un avantage comparatif sans que cela ne se traduise par des actions concrètes en faveur de la protection de l'environnement. Il est donc nécessaire de veiller au respect des engagements des entreprises pour éviter tout greenwashing<sup>27</sup>.

## 2. LES RECOMMANDATIONS SECTORIELLES POUR ASSURER LA TRANSITION

Cette section intègre les recommandations par secteur d'activité pour s'adapter aux changements climatiques.

LES RECOMMANDATIONS	
<b>LA FINANCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Réviser les systèmes de notation</b> des agences et les critères de décision des investisseurs. Par exemple, en 2015 Standard &amp; Poor's a signalé que l'empreinte carbone pourrait dorénavant impacter la solvabilité des entreprises<sup>28</sup>.</li> <li>• <b>Se désengager</b> des activités très polluantes. En mai 2015, le Parlement norvégien a pris la décision de réformer ses fonds souverains (le Fonds de pension public norvégien). Le fonds va se retirer et ne pourra plus investir dans les entreprises d'énergie où le charbon représente plus de 30% du chiffre d'affaires<sup>29</sup>.</li> <li>• Renforcer la <b>transparence</b> des investissements en publiant les informations relatives à l'usage des financements et les modalités de prise en compte du réchauffement climatique dans les placements.</li> </ul>
<b>L'ASSURANCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Investir dans la recherche</b> pour garantir une meilleure compréhension des phénomènes liés aux changements climatiques<sup>30</sup>.</li> <li>• <b>Agir en coopération</b> avec les assurés et les gouvernements pour rénover les infrastructures vétustes</li> </ul>

<sup>27</sup> Le greenwashing, ou écoblanchiment, est « une pratique commerciale qui consiste à utiliser des arguments environnementaux souvent trompeurs pour vendre des produits qui ne sont pas, la plupart du temps, si verts ». Définition de Futura sciences, FUTURA SCIENCES.COM, Rubrique Dictionnaire, « Greenwashing », <http://www.futura-sciences.com> : <http://bit.ly/1CJpkvs>

<sup>28</sup> Thibault LACONDE, op. cit.

<sup>29</sup> LE MONDE.FR, « Le fonds souverain norvégien se désengage du charbon », juin 2015 <http://www.lemonde.fr> : <http://bit.ly/1FBYlwx>

<sup>30</sup> Thomas BOUVIER, Charlotte CREISER, Fondation MAIF, op. cit.

	<p>(infrastructures d'évacuation des eaux pluviales, les égouts, les bâtiments publics, les sites industriels, etc.)<sup>31</sup>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Veiller au respect des réglementations</b> (par exemple, mieux contrôler les autorisations de construire dans des zones risquées).</li> <li>• <b>Renforcer la prévention</b> en prenant en compte la localisation et l'exposition aux intempéries des infrastructures lors de la phase de construction<sup>32</sup>.</li> </ul>
<p><b>L'AGRICULTURE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser de <b>nouveaux modes d'agriculture</b> respectueux de l'environnement (l'agroécologie par exemple)<sup>33</sup>.</li> <li>• Valoriser <b>l'agriculture paysanne locale et les circuits courts</b> pour limiter les transports et favoriser l'indépendance alimentaire.</li> <li>• Utiliser des <b>variétés et des espèces plus adaptées</b> aux conditions météorologiques locales<sup>34</sup>.</li> <li>• <b>Réorganiser le fonctionnement agricole</b> en adaptant la rotation des cultures en fonction des disponibilités des ressources (notamment les ressources en eau)<sup>35</sup>.</li> <li>• <b>Moderniser</b> les exploitations agricoles et <b>valoriser les fertilisants respectueux de l'environnement</b> (assurer une meilleure gestion du fumier par exemple)<sup>36</sup>.</li> </ul>
<p><b>LA CONSTRUCTION</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Développer l'écoconstruction</b> et favoriser la <b>réutilisation</b> des matériaux dans une logique de prise en compte du cycle de vie des bâtiments, de la fabrication à la démolition.</li> <li>• <b>Rénover</b> les bâtiments anciens et les <b>équipements de réseaux</b> (par exemple les réseaux d'eau potable).</li> <li>• Augmenter la <b>performance énergétique</b> des infrastructures (isoler contre la chaleur et contre le froid)<sup>37</sup>.</li> <li>• Valoriser les <b>énergies renouvelables</b> (les panneaux photovoltaïques, le solaire thermique, etc.) pour réduire l'empreinte écologique.</li> </ul>
<p><b>L'EAU</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénover les <b>réseaux de distribution</b> d'eau et limiter le <b>gaspillage</b> (maîtriser la demande, limiter les pertes liées à la vétusté des équipements, sensibiliser aux bons gestes)<sup>38</sup>.</li> <li>• <b>Renforcer les contrôles</b> de la qualité et des niveaux de pollution de l'eau.</li> <li>• Renforcer les <b>retours en milieux naturels</b> de l'eau<sup>39</sup>.</li> </ul>

<sup>31</sup> Alain THÉRIAULT, op. cit.

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> Thierry BRÉSILLON, op. cit.

<sup>34</sup> COMMISSION EUROPÉENNE, *Agriculture et changement climatique*, avril 2015.

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE, juillet 2011, op. cit.

<sup>38</sup> Alain MAILHOT, Sophie DUCHESNE, « Impacts et enjeux liés aux changements climatiques en matière de gestion des eaux en milieu urbain », *Vertigo*, Hors-série 2, septembre 2005.

<sup>39</sup> *Ibid.*

<p><b>LES TRANSPORTS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Valoriser les transports « doux »</b> (voitures électriques, transports en commun) et encourager les <b>initiatives</b> à l'image du programme-pilote lancé à Hazebrouck (France) par Veolia de collecte hippomobile des déchets ménagers<sup>40</sup>.</li><li>• Développer <b>l'économie de réseaux</b> (covoiturage, véhicules en libre-service, auto-partage, etc.).</li><li>• Investir dans la <b>recherche</b> et encourager les innovations technologiques (par exemple, améliorer la performance des moteurs)<sup>41</sup>.</li></ul>
------------------------------	--

---

<sup>40</sup> ENTREPRISES POUR L'ENVIRONNEMENT, *Stratégies des entreprises pour le climat : la mobilité*, novembre 2014, p.11.

<sup>41</sup> *Ibid.* p.20.

## CONCLUSION

L'adaptation des entreprises aux changements climatiques est inéluctable, mais plus vite elle sera amorcée plus les entreprises auront de marges de manœuvre pour développer de nouvelles formes de développement économique, évitant ainsi les « sauvetages » de dernière minute.

La stratégie « Europe 2020 » adoptée en 2010 par les États membres visait à développer dans l'Union européenne une « croissance intelligente, durable et inclusive ». Conformément à cette ambition, l'économie circulaire et l'économie de réseaux proposent des réponses avant-gardistes : ces modèles alternatifs génèrent de nombreux emplois locaux pour les publics qualifiés et infra-qualifiés tout en préservant des ressources naturelles limitées. Si la transition vers une économie verte dans l'UE ne pourra se faire sans un engagement fort des États, penser que les seuls acteurs publics permettront de maintenir le réchauffement climatique en deçà des 2°C à coup d'accords internationaux est illusoire. Les entreprises, au premier rang desquelles les entreprises publiques, ont un rôle tout aussi important à jouer dans cette évolution de nos modes de vie. Ces dernières doivent être exemplaires en matière de pratiques durables et de taxation environnementale.

Plus qu'un rôle, elles y ont un intérêt : la réforme des modèles économiques actuels vers des dispositifs plus durables est une source de compétitivité à ne pas négliger. Refuser le changement serait une erreur hautement préjudiciable pour l'avenir de nos entreprises européennes. 2020 approche : il est temps d'engager les changements structurels qui permettront à chaque secteur de devenir un moteur du développement économique durable en Europe !



# BIBLIOGRAPHIE

## DOCUMENTATION OFFICIELLE

---

- ADEME, MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE, *Guide général de la démarche Objectif CO2*, décembre 2012.
- COMMISSION EUROPÉENNE, *Agriculture et changement climatique*, avril 2015.
- MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE, *Plan national d'adaptation de la France aux effets du changement climatique 2011-2015*, juillet 2011.
- MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE, *FRET 21, les chargeurs s'engagent en faveur du climat*, mai 2015.

## RAPPORTS

---

- BARUTEL Lisa, BRANDELEER Céline, BRANDELEER Marie, FOUREL Pierre, FREYBURGER Antoine, HOUSSIÈRE Audrey, *Les Emplois verts : une nouvelle opportunité d'inclusion sociale en Europe*, Cahiers PLS, n°28, POUR LA SOLIDARITÉ, mai 2012.
- CDC CLIMAT RECHERCHE, *ClimasCOPE, comprendre les enjeux de Paris Climat 2015*, Rapport 1, avril 2015.
- ENTREPRISES POUR L'ENVIRONNEMENT, *Stratégies des entreprises pour le climat : la mobilité*, novembre 2014.
- FOURRET Michèle, « Bâtiments basse consommation : peut-on vraiment comparer les labels européens ? », *Vecteur gaz*, n°82, avril 2009.
- HILL Stephen, « Introduction – les entreprises et les changements climatiques », Réseau entreprise et développement durable, octobre 2010.
- MAILHOT Alain, DUCHESNE Sophie, « Impacts et enjeux liés aux changements climatiques en matière de gestion des eaux en milieu urbain », *Vertigo*, Hors-série 2, septembre 2005.
- BOUVIER Thomas, CREISER Charlotte, Fondation MAIF, *Europe et risques climatiques*, Cahiers PLS, n°18, POUR LA SOLIDARITÉ, septembre 2015.
- BUFFET Laura, BRANDELEER Céline, DELHOMMEAU Tiphaine, KELBEL Camille, *Copenhague, avant et après, enjeux et perspectives pour les entreprises*, Études & Dossiers POUR LA SOLIDARITÉ, novembre 2009.

## RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

---

- BARBIÈRE Cécile, « Un rapport table sur la TTF européenne pour financer le climat », *Euractiv.fr*, juin 2015 (consulté le 01 juillet 2015), <http://www.euractiv.fr> : <http://bit.ly/1eLRq3Y>
- BRÉSILLON Thierry, « La pression de l'agrobusiness sur les négociations climatiques », *CCFD-Terre solidaire*, avril 2015 (consulté le 25 juin 2015), <http://ccfd-terresolidaire.org/infos/souverainete/la-pression-de-l-4992>
- DEFOURNY Jacques, « Entreprises sociales », *Alternatives économiques*, janvier 2006 (consulté le 25 juin 2015), [http://www.alternatives-economiques.fr/entreprise-sociale\\_fr\\_art\\_223\\_31214.html](http://www.alternatives-economiques.fr/entreprise-sociale_fr_art_223_31214.html)

- FABRÉRAT Sophie, « Fiscalité environnementale en Suède : un exemple pour la France ? », *Actu environnement*, mars 2012 (consulté le 01 juillet 2015), <http://www.actu-environnement.com/ae/news/fiscalite-environnement-taxe-carbone-energie-pollution-15325.php4>
- FLAUSCH Manon, « Les énergies fossiles reçoivent 10 millions d'euro de subvention par minute », *Euractiv.fr*, mai 2015 (consulté le 01 juillet 2015), <http://www.euractiv.fr/sections/energie/les-energies-fossiles-recoivent-10-millions-deuros-de-subvention-par-minute-314722>
- HUSSON-TRAORE Anne-Catherine, « Lutte contre le changement climatique : les acteurs financiers français s'engagent prudemment », *Novethic.fr*, mai 2015 (consulté le 25 juin 2015), <http://www.novethic.fr/empreinte-terre/climat/isr-rse/lutte-contre-le-changement-climatique-les-acteurs-financiers-francais-s-engagent-prudemment-143325.html>
- KARBASSI Lila, « ONU : les entreprises doivent prendre leur part dans la lutte contre le dérèglement climatique », *HuffingtonPost.fr*, mai 2015 (consulté le 18 juin 2015), [http://www.huffingtonpost.fr/lila-karbassi/les-entreprises-doivent-participer-a-la-lutte-contre-le-rechauffement-climatique\\_b\\_7265592.html?utm\\_hp\\_ref=france](http://www.huffingtonpost.fr/lila-karbassi/les-entreprises-doivent-participer-a-la-lutte-contre-le-rechauffement-climatique_b_7265592.html?utm_hp_ref=france)
- LACONDE Thibault, « Et si, finalement la finance sauvait le climat ? », juin 2015 (consulté le 25 juin 2015), <http://energie-developpement.blogspot.be/2015/02/et-si-finalement-la-finance-sauvait-le.html>
- LARAMÉE DE TANNENBERG Valérie, « Le financement de la transition peine à décoller », *Euractiv.fr*, mai 2015 (consulté le 10 juin 2015), <http://www.euractiv.fr/sections/climat-environnement/le-financement-de-la-transition-climatique-peine-decoller-314828>
- LE MONDE.FR, « Le fonds souverain norvégien se désengage du charbon », juin 2015 (consulté le 15 juin 2015), [http://www.lemonde.fr/energies/article/2015/06/05/le-fonds-souverain-norvegien-se-desengage-du-charbon\\_4648364\\_1653054.html](http://www.lemonde.fr/energies/article/2015/06/05/le-fonds-souverain-norvegien-se-desengage-du-charbon_4648364_1653054.html)
- OUEST France.FR, « Le monde de la finance peut-il lutter contre le réchauffement climatique ? », mai 2015 (consulté le 25 juin 2015), <http://www.ouest-france.fr/climat-le-monde-de-la-finance-peut-il-lutter-contre-le-rechauffement-3419899>
- FUTURA SCIENCES.COM, Rubrique Dictionnaire, « Greenwashing », (consulté le 01 juillet 2015) <http://www.futura-sciences.com/magazines/environnement/infos/dico/d/developpement-durable-greenwashing-6026/>
- THÉRIAULT Alain, « Changement climatique : le risque devra être mieux partagé entre assureurs, assurés et municipalités », *Le Journal de l'assurance*, avril 2014 (consulté le 25 juin 2015), <http://journal-assurance.ca/2014/04/23/changement-climatique%E2%80%89-le-risque-devra-etre-mieux-partage-entre-assureurs-assures-et-municipalites/>

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

*Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.*

*POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.*

## ACTIVITÉS

---

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

### Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

**Mène des travaux de recherche et d'analyse** de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur [www.pourlasolidarite.eu](http://www.pourlasolidarite.eu) et disponibles en version papier.

2

**Conseille, forme et accompagne** sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

**Conçoit et réalise des projets transnationaux** en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

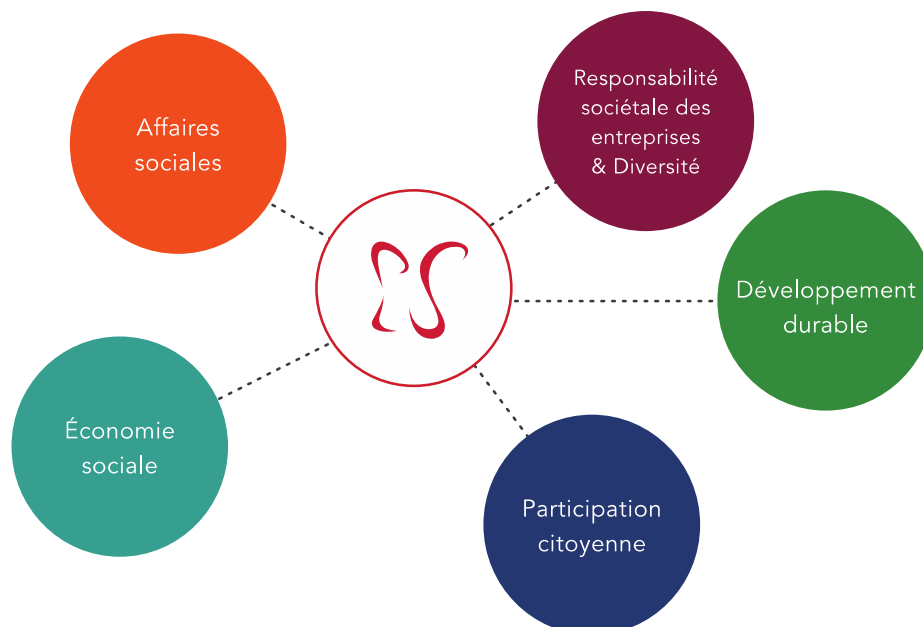
4

**Organise des conférences** qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

## THÉMATIQUES

---

**POUR LA SOLIDARITÉ – PLS** inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



## OBSERVATOIRES EUROPÉENS

---

**POUR LA SOLIDARITÉ – PLS** réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- [www.ess-europe.eu](http://www.ess-europe.eu)
- [www.transition-europe.eu](http://www.transition-europe.eu)
- [www.diversite-europe.eu](http://www.diversite-europe.eu)
- [www.participation-citoyenne.eu](http://www.participation-citoyenne.eu)

# COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

## NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

---

- *Sept questions clés sur la COP 21*. Stefano Messina, juin 2015.
- *L'économie sociale : une réponse aux besoins de proximité*. Pierre Perard, juin 2015.
- *Les initiatives citoyennes européennes : un échec ?* Éric Moranval, mai 2015.
- *L'économie circulaire en Europe : un pas en avant, deux pas en arrière ?* Stefano Messina, avril 2015.
- *Commission Juncker : quelle politique pour l'emploi ?* Léa Bottani-Dechaud, avril 2015.
- *Dynamiques territoriales en Europe : quand l'ascenseur est en panne, on prend l'escalier...* Paul Vermeylen, avril 2015.
- *L'Économie sociale et solidaire au Luxembourg : bilan et perspectives*. Pierre Perard, avril 2015.
- *Commission Juncker : quelle politique pour l'environnement ?* Estelle Huchet, mars 2015.

## CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

---

- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France*. PLS / SMart, mai 2015.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie*. PLS / SMart, mai 2015.
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes*. Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie*. Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.

## ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

---

- *Politiques de versement des prestations sociales en Europe - Étude de cas comparative*. POUR LA SOLIDARITÉ et groupe Up, mars 2015.
- *Habitat et handicap : recommandations pour un habitat dans une société inclusive*. En collaboration avec l'Association des Paralysés de France et l'Université Paris Est Créteil – LIRTES, décembre 2014.
- *Entreprises sociales - Comparaison des formes juridiques européennes, asiatiques et américaines*. Maïté Crama, juin 2014.
- *Habitat et inclusion sociale des personnes en situation de handicap en Europe*, Sanjin Plakalo, décembre 2013.

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur [www.pourlasolidarite.eu](http://www.pourlasolidarite.eu)

# Développement durable

*Le développement durable est un mode de développement des activités humaines équilibré, viable à long terme dont les impacts écologique, social et économique ont été pris en compte. Depuis sa création le think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ – PLS développe une réflexion novatrice et de multiples recherches autour des concepts de: logement durable, développement local, nouveaux métiers de la ville, transition durable, empreinte positive des entreprises sociales.*

À l'approche de la COP 21 qui aura lieu en décembre 2015 à Paris, POUR LA SOLIDARITÉ revient sur les défis et les perspectives des entreprises dans la lutte contre les changements climatiques, avec un focus sur six secteurs d'activité : la finance, l'assurance, l'agriculture, la construction, l'eau et les transports.

Aux côtés des États et de la société civile organisée, les entreprises ont un rôle spécifique à jouer dans la lutte contre les changements climatiques. Suite à une précédente Note d'analyse sur les enjeux de la COP 21, POUR LA SOLIDARITÉ propose un état des lieux des risques liés aux changements climatiques qui menacent la pérennité des entreprises non résilientes. Ces dernières sont ainsi mises en difficulté par leur dépendance aux ressources naturelles limitées et subissent les effets des changements climatiques qu'elles ont participé à créer.

Cependant, les coûts économiques, environnementaux et sociétaux engendrés par ces modèles économiques non durables

favorisent l'émergence d'alternatives innovantes centrées sur la protection de l'environnement et la valorisation du capital humain. Cette note met en lumière les contraintes qui pèsent sur les entreprises, en détaillant les défis rencontrés par six secteurs d'activité en pleine mutation.

L'économie circulaire, les entreprises sociales ou les circuits-courts représentent autant de modèles économiques alternatifs et de possibilités pour engager les entreprises vers une économie durable décarbonée. De nombreux outils tels que la recherche, la prévention ou encore la rénovation doivent être mobilisés par les entreprises et les autorités publiques. Afin de répondre aux crises économique, sociale et écologique de nos sociétés modernes, PLS formule des recommandations concrètes pour adapter les six secteurs d'activité aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle.

**Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink**

